

Le vélo... à Fonds



Conférence de presse du 7 juin 2022
Place de la Gare de La Chaux-de-Fonds, 11h15

Victoire d'étape !

Magnifique acceptation du rapport du CC au CG le 12 mai 2022 : 35 voix pour et 1 abstention.

Conséquence : 70-150'000.- francs en plus chaque année pour le vélo.

Cette manne supplémentaire sera bienvenue au niveau des frais de fonctionnement : par exemple développer les arceaux pour attacher les vélos en ville, poser des compteurs de cyclistes, poser quelques pompes pour regonfler les vélos à des endroits fixes, faire des campagnes de communication et de sensibilisation aux bienfaits du vélo et au respect entre les différents usagers.

L'objectif de l'initiative est ainsi atteint et c'est une magnifique satisfaction !

Avantages du vélo en milieu urbain

- Rapidité sur des distances jusqu'à 5km (et plus pour le VAE) : en ville, le vélo est aussi, voire plus rapide que la voiture du fait que le stationnement est facile et que le cycliste peut remonter les files de voitures.
- Grande souplesse d'utilisation (pas d'horaires à respecter, pas d'itinéraires fixes).
- Stationnement facile **sur une surface minime, gratuit et sans restriction de durée.**
- Activité physique bienfaisante pour la santé

La Chaux-de-Fonds rattrape son retard

Des réaménagements ont eu lieu ces dernières années : rue Coullery, rue du Midi, rue du Casino, rue de Pouillerel. D'autres sont en cours : rue du Coq, RC 1320 entre le giratoire de Morgarten et celui du Grillon, rue du Basset. D'autres encore auront lieu ces prochaines années : le Grand-Pont, la rue du Commerce, la rue de la Ronde, l'avenue-Léopold Robert à la hauteur de la gare.

Notre ville s'embellit, elle devient plus conviviale et favorable aux piétons et aux cyclistes. Nous nous en réjouissons énormément ! La ville rattrape ainsi son retard et transforme son image. Elle devient plus verte, mais pas trop verte ! Pour s'en rendre compte, il suffit d'aller voir ce qui se passe ailleurs ! Les autres villes de Suisse et d'Europe poursuivent également leur mue pour freiner l'usage de la voiture en ville, favoriser d'autres modes de déplacement et devenir plus agréables à vivre.

Nos principales demandes:

- création d'itinéraires cyclables continus permettant aux cyclistes de tous les âges et de toutes les catégories de se sentir en confiance,

-prendre en compte l'augmentation du nombre de charrettes à vélo pour les enfants, au niveau des aménagements et du stationnement, vers les crèches et à la piscine en particulier

- développer une culture du vélo dans notre ville : sensibiliser aux avantages du vélo en ville, au respect (entre automobilistes-cyclistes et cyclistes-piétons), apprentissage du vélo dès l'enfance,

- créer une vélo-station à la gare

- participation de représentants de notre comité à un groupe de travail vélo ou création d'une commission « Développement d'une culture vélo »

Rappel

La Loi sur les voies cyclables a été adoptée en mars 2022 par le Parlement fédéral. Aujourd'hui on a donc la base légale pour faire notre vélorution ou « révolution cycliste ». La légitimité du vélo ne peut plus être remise en question. La Confédération, les cantons et les communes doivent passer à l'action et créer des réseaux cyclables de qualité.

Action en faveur des cyclistes

Pour boucler nos comptes : distribution de 200 branches de chocolat de fabrication locale pour féliciter et encourager les cyclistes.

Date : le mardi 14 juin dès 17h

Lieux : place de la Gare, place du Marché, bas de la rue du Dr Coullery, rue Numa-Droz (à la hauteur de la Bibliothèque de la Ville), chemin des Rencontres vers le giratoire du Grillon.

Marylise Ballarin-Devins

Gérard Donzé

Marie-Claire Pétremand (079 731 47 90)